

Le 28 Mars 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'activité physique à des fins de santé : Une priorité pour le Grand Est

PLAN RÉGIONAL ACTIVITÉS PHYSIQUES À DES FINS DE SANTÉ

RÉGION GRAND EST 2024-2028

Ce mercredi 27 mars, la deuxième édition du Plan Régional : Activité Physique à des Fins de Santé, a été officiellement signée à la Maison Sport Santé de Talange par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), la Région Grand Est, l'Assurance Maladie, le Régime Local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est et la Conférence Régionale du Sport.

La promotion de l'activité physique bénéfique pour la santé dans la région du Grand Est connaît un tournant crucial en cette période. Intégrée à l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, et désignée Grande Cause Nationale par le Président de la République, cette impulsion revêt une importance majeure pour l'avancement des politiques de santé publique.

L'Agence Régionale de Santé Grand Est et ses partenaires ont exprimé leur volonté de renforcer la politique régionale en matière d'activité physique, engagée depuis de nombreuses années.

La pratique régulière d'une activité physique est désormais reconnue comme déterminant de la santé à tous les âges de la vie. Malgré cela, le Grand Est affiche des statistiques préoccupantes. Avec seulement 17,8 licences sportives pour 100 habitants, la région présente un taux de "sportivité" inférieur à celui de la moyenne nationale (19,4 %). De plus, les maladies cardiovasculaires représentent la deuxième cause de décès, touchant 24 % de la population, tandis que la prévalence de l'obésité atteint 18,7 %, soit plus élevée que la moyenne nationale (15 %).

Face à ce constat, l'ARS Grand Est et ses partenaires ont réagi rapidement en plaçant la promotion de l'activité physique bénéfique pour la santé au cœur de leurs priorités.

Le premier plan régional, en vigueur de 2018 à 2022, a été marqué par le lancement du dispositif Prescri'mouv en octobre 2018. Ce dispositif sur une prescription médicale, a déjà accompagné plus de 21 500 patients vers une reprise d'activité physique en toute sécurité.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Cependant, les défis persistent, notamment avec la sédentarité croissante chez les jeunes et l'augmentation des troubles musculosquelettiques liés aux évolutions de notre mode de vie.

C'est pourquoi **un nouveau Plan pour la période 2024-2028 a été élaboré, avec la collaboration de plusieurs acteurs régionaux** : la DRAJES, la Région Grand Est, l'Assurance Maladie, le Régime Local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est et la Conférence Régionale du Sport.

La signature de ce nouveau Plan, le 27 mars à la Maison Sport Santé de Talange, est l'occasion de mettre en lumière l'engagement de l'Agence Régionale de Santé et de ses partenaires dans cette cause essentielle de santé publique. De plus, cet événement permet de promouvoir les projets innovants mis en place dans la région pour encourager une vie active et saine.

Déploiement en Région

Dans le cadre de ce nouveau Plan, des initiatives concrètes seront déployées à travers toute la région du Grand Est. Des actions visant à sensibiliser la population à l'importance de l'activité physique, des programmes d'accompagnement personnalisés, ainsi que des partenariats avec les acteurs locaux seront mis en place. L'objectif est de créer un environnement favorable à la pratique sportive et de santé, accessible à tous les habitants du Grand Est, quel que soit leur âge ou leur condition physique. Ce déploiement régional marque une étape décisive dans la lutte contre la sédentarité et la promotion d'un mode de vie actif pour le bien-être de tous.

Par exemple la poursuite du développement du dispositif Prescri'mouv, le soutien au déploiement des maisons de sport-santé, le financement d'action de prévention chez les personnes âgées : comme l'aménagement de parcours santé dans les EHPAD via les équipes mobiles de prévention, ou encore le soutien à des partenariats clubs sportifs/ ESMS favorisant l'inclusion via la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

[Prescimouv, bougez plus pour mieux vivre en Grand Est \(prescimouv-grandest.fr\)](https://prescimouv-grandest.fr)

[Les Maisons Sport Santé \(MSS\) | Agence régionale de santé Grand Est \(sante.fr\)](#)

« L'ARS Grand Est a fait de la promotion de l'activité physique à des fins de santé une de ses priorités en l'inscrivant dans son Projet Régional de Santé 2018 – 2028. Elle a en effet à cœur d'accompagner les jeunes, des personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie et/ou malades vers un mode de vie plus actif pour maintenir ou améliorer leur état de santé, tant physique que mentale. A ce titre, plus de 6 millions d'euros ont été mobilisés sur le Fond d'Intervention Régional en 2023, dont 3,6 millions pour le déploiement du dispositif Prescri'mouv que nous avons lancé en 2018.

Par la signature de ce nouveau Plan Régional, l'ARS souhaite conforter la dynamique partenariale déjà engagée et poursuivre la mise en œuvre d'actions toujours plus innovantes et au service de l'utilisateur. »

Virginie Cayré, Directrice Générale de l'ARS Grand Est

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

« En signant ce plan régional d'activité physique et sportive pour la santé, nous luttons contre la sédentarité et l'addiction aux écrans chez les jeunes du Grand Est. Les objectifs : Favoriser le bien-être et la santé de nos élèves et de nos personnels, et transmettre des valeurs comme l'engagement, l'égalité et le respect.

Dès le plus jeune âge, nous encourageons la pratique sportive : A l'école, avec l'EPS, le sport scolaire et les 30 minutes d'activité physique quotidienne. Et en dehors de l'école, avec le Pass'Sport et une offre sportive diversifiée.

En signant ce plan, nous faisons du Grand Est une région où l'activité physique et sportive est accessible à tous. »

Richard LAGANIER, Recteur Région Académique Grand Est

« Le 4e plan santé au travail (PST4) et la loi du 2 août 2021 encouragent le développement d'une approche décloisonnée entre la santé au travail et la santé publique. En collaboration étroite avec les partenaires institutionnels et les acteurs de terrain que sont les services de prévention et de santé au travail, d'ores et déjà mobilisés, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) contribue à la promotion de l'activité physique et sportive en milieu professionnel dans un objectif commun de préservation de la santé et de prévention de la désinsertion professionnelle. »

Angélique ALBERTI, Directrice Direction Régionale de l'Économie de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Grand Est

« L'Assurance maladie a placé la prévention au cœur des objectifs de son actuelle convention d'objectifs et de gestion. La promotion de l'activité physique dont le sport est primordiale pour se maintenir en bonne santé. Cela est plus important encore lorsque les déterminants de santé sont amoindris, il convient dès lors d'encourager avec force l'activité physique à des fins de santé. »

Maxime ROUCHON, Directeur Coordonnateur de la Gestion du Risque, Grand Est, Directeur Caisse Primaire d'Assurance Maladie Bas-Rhin

« En matière de sport santé, le Régime Local s'illustre par son engagement, investissant plus d'un million d'euros depuis 2010. Son action touche un large public, des plus fragiles aux salariés, sans oublier les malades.

Le financement de Prescri'mouv, dispositif régional de prescription d'activité physique pour les malades chroniques, est un exemple concret de l'engagement du RLAM. En 2023, 3 752 personnes ont bénéficié de ses bienfaits, tant sur le plan physique que mental.

Le RLAM est convaincu que le mouvement est la clé de la santé. C'est pourquoi il s'est engagé en signant le Plan Régional Activités Physiques, visant à mobiliser l'ensemble de la population.

Fort de la collaboration de tous les acteurs du terrain, le RLAM est persuadé que le sport santé continuera à prospérer pour le bien-être de tous. »

Patrick HEIDMANN, Président Régime Local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle

« Le Plan Régional Activités Physiques à des fins de santé 2023-2027 représente une opportunité majeure pour le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est et ses cosignataires, permettant ainsi de structurer un écosystème d'acteur de la santé par le sport.

En mettant l'accent sur l'activité physique et sportive comme outil de santé, le CROS renforce sa contribution aux objectifs de santé publique et positionne ainsi le Mouvement Sportif du Grand Est, comme un acteur clé dans la lutte contre les maladies chroniques et le bien-être de la population.

Le programme ADO FORM illustre parfaitement l'engagement du CROS à travers une initiative directement alignée sur les axes du plan. En offrant des activités adaptées à plus d'une centaine d'enfants en situation d'obésité, ce programme démontre l'impact tangible et positif du plan sur la santé des jeunes »

Jean-Marc Haas Becker, Président du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est

« Le sport santé est bien plus qu'une mode : c'est un bienfait reconnu par le monde médical et para médical. Par elle-même, mais également par l'équilibre qu'elle génère avec le mental, l'activité physique est source de bien-être et apporte énormément à notre santé.

Pratiqué à son rythme : pour certains à haute dose, pour d'autres à dose homéopathique, le sport vaut beaucoup de remèdes et évite beaucoup de pathologies et participe à la prévention de la maladie.

La Conférence régionale du sport du Grand Est est très heureuse d'apporter sa contribution à son développement et de participer à la signature de ce plan. »

Henry LEMOINE, Conseiller régional, Président de la Conférence régionale du sport Grand Est

